

REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de LIZIÈRES (CREUSE)

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 23 juillet 2025 à 20h00

PRÉSENTS : MM. CHARTRAIN Delphine, CHÉTIF Evelyne, COUTEAU Patricia, DESENFANT Yann, JOFFRE Maëva, LALUQUE Jacques, LEBOEUF Marie-Françoise, PION Emmanuel

Secrétaire de séance : LALUQUE Jacques

La séance est ouverte à 20h11

Ordre du jour :

- Compte-rendu du conseil du 26.06.2025
 - Le Conseil valide le compte-rendu à l'unanimité
- Achat d'un tracteur
 - Mme Le Maire rappelle que le tracteur communal, en fin de vie, est en panne une nouvelle fois. Ses réparations avaient occasionné d'importants frais en 2023 et 2024.
 - Après demande de devis, deux propositions d'achat neuf en leasing auprès de BL PRO et AGRI23, pour un total TTC de 55 499.28 € et 70 080€ TTC respectivement, crédit inclus, pour des taux.
 - Après délibération, le conseil, constant des taux d'intérêts avoisinant 16%, rejette les propositions à la majorité de 7 membres contre, et un pour, et se prononce en faveur d'un achat d'occasion à trouver. Philippe Jaubois sera sollicité pour ses compétences techniques lors de cette procédure.
 - En attendant cette acquisition, la commune se résout à utiliser le tracteur des trois communes.
- Informations diverses
 - Suite à un entretien en présence du maire et de l'adjoint en charge de l'agent technique le vendredi 18 juillet avec l'agent communal couvrant divers manquements, madame le Maire informe le Conseil de la situation. Le Conseil demande l'envoi d'un courrier en AR à l'intéressé récapitulant les faits et griefs. Toute désobéissance ultérieure sera sanctionnée, jusqu'à avertissement.
 - Le Conseil donne son accord pour réfléchir à une adaptation du poste de l'agent technique relatif à ses questions de santé.
 - Face à la situation budgétaire difficile de façon récurrente, madame le Maire souhaite recueillir l'avis des membres du Conseil sur la question de la création d'une commune nouvelle. 7 membres sur 8 sont favorables sur le principe, la question étant celle de la ou les communes à contacter.

La séance est levée à 22h28

Fait à Lizières le 14 août 2025

Le Maire

Evelyne CHÉTIF



Le secrétaire de Séance

Jacques LALUQUE

